

**De** : Lysiane ESTRADA, Responsable du service communication CCC

**Pour** : Information

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Centre aquatique, démarrage prochain des travaux**

Depuis le 4 janvier 2010, l'opération est officiellement lancée. Deux mois sont prévus pour la préparation du chantier.

*La construction d'un tel équipement est un événement majeur pour le Clermontais et bien au-delà. Elle constitue un véritable enjeu au niveau de l'aménagement du territoire. Ce futur équipement structurant répondra aux besoins des différents publics résidant sur le Cœur d'Hérault, (grand public, scolaires, seniors, jeunes, associations) mais également des touristes.*

#### **Présentation du projet par le cabinet Duval – Raynal, architecte concepteur du futur centre aquatique**

« Le futur centre aquatique de Clermont l'Hérault est implanté au Nord du site de « l'Estagnol » entre la RN9 et l'A75, à proximité immédiate du giratoire de l'Europe et du stade.

Cet équipement fait partie d'une zone d'aménagement concertée. C'est pourquoi le parking et l'accès principal du public s'effectuent par le giratoire au Sud du terrain. Ce parking de 150 places est situé en partie centrale desservant les différents équipements qui seront construits sur le site.

Le hall d'entrée de l'équipement est conçu comme un véritable signal constitué d'un cône tronqué entièrement vitré. Implanté à l'Ouest le long de la RN9 et élément le plus haut du projet, il sera visible de tout point y compris de l'autoroute, tel un phare. Un mail piéton le relie au parking et une desserte PMR et scolaire avec stationnement s'effectue directement par une voie de desserte depuis la RN9.

Au nord, sont implantés les locaux annexes et les locaux techniques ; au Sud, le hall des bassins totalement ouvert sur un espace vert de détente et le bassin ludique extérieur.

Le hall d'accueil, véritable plaque tournante dessert directement les vestiaires publics et les deux vestiaires collectifs, après contrôle d'accès. Les vestiaires collectifs sont également accessibles par un accès extérieur privatif depuis les aires de stationnement des bus.

Un espace atelier enfant est intégré au hall d'accueil. Les locaux administratifs, du personnel et des MNS sont regroupés en façade Ouest en relation avec le hall d'accueil et l'espace bassin.

Les sanitaires douches indépendants « public » et « scolaires » convergent vers un pédiluve d'accès au hall des bassins.

Le hall des bassins se compose :

- d'un bassin sportif de 25 x 12,5 m avec 150 à 200 places de gradins accessibles depuis le hall d'entrée par une mezzanine qui longe le hall des bassins,
- d'un bassin ludique de 256 m<sup>2</sup> relié au bassin ludique extérieur de 138 m<sup>2</sup> par un couloir d'eau,
- d'une pataugeoire de 41 m<sup>2</sup>.

Ce hall des bassins comporte un séparatif modulable vitré entre la partie sportive et ludique permettant l'utilisation simultanée de ces deux activités.

Les plages intérieures se prolongent sur l'extérieur au Sud par un solarium minéral comportant des zones de repos et de jeux d'eau aquatiques. Un pédiluve avec douches donne accès aux espaces verts de détente.

En complément de ces activités aquatiques, l'étage comporte une zone aménageable pour accueillir un espace de remise en forme. L'accueil situé dans la rotonde au-dessus de l'accueil piscine dessert une partie sèche cardiotraining-fitness et une partie humide avec spa, sauna, hammam et douches à jets.

De plus, au rez-de-chaussée dans la partie Nord-Ouest du projet se situe une réserve de terrain pouvant contenir deux squashes et ses vestiaires sanitaires sans perturber l'architecture du centre aquatique.

Enfin, l'orientation du projet, son insertion dans l'environnement, ses matériaux intégrés, son isolation et son mode de chauffage ventilation économe contribuent à un concept de développement durable indispensable aujourd'hui ».

### **Retour sur la procédure d'appel d'offre**

Suite à la procédure d'appel d'offres qui s'est déroulée fin 2007, la commission d'appel d'offres a décidé de déclarer l'appel d'offre infructueux, aucune des offres n'ayant été jugée acceptable.

En effet, l'offre la moins disante s'établissait à 12,9M € HT (valeur décembre 2007) pour une estimation prévisionnelle définitive de 11M€ HT (valeur décembre 2007), soit un dépassement de 19,5 %.

La Communauté de Communes ne pouvant s'engager sur des montants aussi éloignés de l'estimation initiale, a donc demandé au groupement de maîtrise d'œuvre de rédiger un nouveau dossier de consultation en lots séparés et en différant l'investissement de certains équipements (notamment les squashes) afin de respecter les objectifs financiers de l'opération.

Suite à une nouvelle consultation, le Conseil Communautaire a autorisé le 30 septembre 2009 le Président à signer le marché de travaux composé de 21 lots séparés.

Lot 1	Terrassement	Sarl ROUVIER / HAS	Ceyras	79.500 € HT
Lot 2	Gros œuvre	F. FONDEVILLE S.A	Montpellier	2.388 630 € HT
Lot 3	Charpente	CELESTIN CHARPENTE	Clermont l'Hérault	145 216 € HT
Lot 4	Couverture étanchéité	M.I.E	Montpellier	296 229 € HT
Lot 5	Menuiserie extérieure	MARTY	Albi	346 445 € HT
Lot 6	Serrurerie	SOTIM CRTB	Les Pennes Mirabeau	352 379 € HT
Lot 7	Menuiseries intérieure	NORBA	Baillargues	126 901 € HT
Lot 8	Faux plafonds	DECIBEL France	Gardanne	217 812 € HT
Lot 9	Cabines casiers	NAVIC	Thones	202 631 € HT
Lot 10	Bassins inox	MYRTHAPOOLS	Bondy	849 116 € HT
Lot 11	Plomberie	ENERGYS	Mauguio	198 565 € HT
Lot 12	Traitement eau	IMATEC – ETDE	Perenchies	396 071 € HT
Lot 13	Traitement air	AXIMA	Lattes	683 000 € HT
Lot 14	Electricité	HENRY Sarl	Clermont l'Hérault	247 203 € HT
Lot 15	Contrôle d'accès	Déclaré sans suite		
Lot 16	Peinture	SUD AMENAGEMENT	Langlade	85 500 € HT
Lot 17	Sols durs, sols souples	SOCAMO Sarl	Cournonsec	370 310 € HT
Lot 18	Ascenseur	OTIS CNP	Montpellier	24 500 € HT
Lot 19	Espaces verts, clôture	SARIVIERE	Lattes	224 212 € HT
Lot 20	VRD	JOULIE / ESPINAS / SLA	Lodève	507 829 € HT
Lot 21	Prévention des noyades	Déclaré sans suite		

**TOTAL**

**7.742 049 € HT ou 9.259 490 € TTC**